

Les concours, piliers de notre culture architecturale

La concurrence, un label de qualité

Les concours d'architecture ont fait leurs preuves depuis très longtemps. Ils s'avèrent particulièrement efficaces quand il s'agit de résoudre des problèmes architectoniques tant simples que complexes, et d'apporter des solutions optimales. En Suisse, ils remontent à une longue tradition. Ce sont des outils à maintenir car ils sont un gage de qualité.

Les concours d'architecture font partie du paysage institutionnel suisse. Utilisés dès le XIX^e siècle, ils ont permis la réalisation de nombreux édifices que nous connaissons bien : Palais fédéral, écoles, mairies, gares, universités, administrations, hôpitaux, ensembles résidentiels, cités, ouvrages d'art et aménagements urbains. Ils se traduisent par une amélioration qualitative des projets architecturaux car ils sont conçus pour la résolution de problèmes difficiles, dans des situations sensibles ou un contexte naturel ou urbain de valeur. Ils encouragent les échanges entre les divers protagonistes d'un projet.

L'association suisse des ingénieurs et architectes (SIA) a entrepris dès 1877 de publier des normes sur les concours d'architecture. Depuis, elle a conservé son rôle de direction dans ce domaine de compétences. Le règlement SIA n° 142 actuellement en vigueur constitue LA référence en matière de concours d'architecture. Il indique précisément les règles à respecter pour l'organisation de concours. Le jury est composé de spécialistes et de représentants de l'adjudicateur et les soumissions sont en général publiques. Il est de règle que les projets soient remis et évalués sous anonymat, mais d'autres possibilités sont envisageables, selon l'ampleur du projet. Les procédures peuvent être plus ou moins sélectives. Le mandat d'études parallèles fait partie de ces procédures de mise en concurrence, même s'il ne se fait pas sous couvert d'anonymat. La levée de l'anonymat multiplie les possibilités de dialogue entre les différents protagonistes d'un projet architectural.

L'efficacité de l'organisation, la présentation d'un dossier technique bien fait et la compétence du jury sont les trois ingrédients indispensables au succès d'une procédure de concours. L'investissement consenti pour la bonne organisation d'un concours est récompensé par la soumission de projets bien étudiés dont la réalisation et, plus tard, l'exploitation sont facilitées. Face à la libéralisation des marchés qui modifie profondément l'adjudication des marchés, Patrimoine suisse reste un ardent défenseur des concours d'architecture.

Jürg Ragetti, architecte EPF/SIA, président de Patrimoine suisse Grisons, Coire

- 3 Fast alle öffentlichen Gebäude von Bund, Kantonen und Gemeinden sind durch Wettbewerbe entstanden: vom Bundeshaus in Bern, 1902 fertiggestellt nach Plänen des Architekten Hans Wilhelm Auer ... (Bild SHS)
- 4 ... bis zu unzähligen Gemeindehäusern und Schulanlagen wie dem Schulhausensemble in St. Peter, das 1998 nach Plänen des Architekten Conradin Clavuot erbaut wurde (Bild Ralph Feiner, Malans)
- 3 Presque tous les bâtiments publics de la Confédération, des cantons et des communes sont conçus sur la base de concours: du Palais fédéral à Berne, terminé en 1902 selon les plans de l'architecte Hans Wilhelm Auer ... (photo Ps)
- 4 ... aux innombrables bâtiments communaux et complexes scolaires comme l'ensemble scolaire de St-Pierre, qui fut construit en 1998 selon les plans de l'architecte Conradin Clavuot (photo Ralph Feiner, Malans)

